

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 11-456-1934 promulguant dans la colonie la loi du 29 juin 1934 relative à la protection des produits laitiers.

n° 11-456-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 novembre 1934

Numéro JO
n° 456 du 30/11/1934

Date du numéro
30 novembre 1934

VISAS

Le Gouverneur de la Cote française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires : Vu la loi du 29 juin 1934, relative à la protection des produits laitiers, inséré au Journal officiel de la République française du 1er juillet 1934

Vu la circulaire ministérielle n° 2100 du 29 septembre 1934 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er, — Est promulguée à la Côte française des Somalis la loi du 29 juin 1934 susvisée, relative à la protection des produits laitiers. Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

M. DE COPPET.